## 7.—Revenu monétaire provenant de la vente des produits agricoles, par province, 1950-1952

Nora.—Les chiffres des années 1926-1945 paraissent dans le Document de référence B.F.S. nº 25 (Partie II); ceux de 1946-1949, dans l'Annuaire de 1952-1953, p. 424.

Province	1950	1951	1952
	(milliers de dollars)		
Terre-Neuve	1	1	
le-du-Prince-Edouard	21,619	26,676	31,28
Nouvelle-Ecosse	37,981	44,574	37,38
Nouveau-Brunswick	43,655	48, 157	48,94
⊋uébec	355,685	426,376	385,92
Ontario	679,757	790,934	714.89
Manitoba	197, 254	262,391	246,06
Saskatchewan	412,455	631,032	698,96
Alberta	363,458	466.047	506,66
Colombie-Britannique	101,362	115,762	108, 22
Total	2,213,226	2,811,949	2,778,34

Revenu net des fermes.—D'après une estimation provisoire, le revenu net des fermes provenant de l'exploitation agricole en 1952 (à l'exception de Terre-Neuve) est de \$1,949,900,000. Ce chiffre, le deuxième en importance dans les annales, est de 11 p. 100 inférieur à celui, sans précédent, de \$2,188,600,000 atteint en 1951 et de 35 p. 100 supérieur au chiffre estimatif de 1950 (\$1,448,100,000). La baisse au regard de 1951 a été le résultat net d'une diminution de 4 p. 100 du revenu brut des fermes et d'une augmentation de 6 p. 100 des frais d'exploitation, y compris ceux de dépréciation. La baisse du revenu brut est attribuable à la recette un peu moindre provenant de la vente des produits de la ferme et à une diminution considérable de la valeur en fin d'année des céréales et des bestiaux gardés dans les fermes. Le revenu en nature a été à peu près le même en 1952 qu'en 1951. Presque tous les articles compris dans les frais d'exploitation de la ferme ont été plus élevés en 1952 qu'en 1951; c'est le résultat des prix généralement plus élevés des marchandises et des services requis par les cultivateurs et du nombre plus considérable d'instruments aratoires qui coûtent plus cher à utiliser et à entretenir.

## 8.—Revenu net des cultivateurs provenant de l'exploitation agricole, 1950-1952

(Sans Terre-Neuve)

Détail	1950r	1951 <sup>z</sup>	1952
1. Revenu monétaire provenant de la vente de produits de la ferme. 2. Revenu en nature. 3. Valeur des changements de l'inventaire. 4. Revenu brut (postes 1+2+3). 5. Frais d'exploitation. 6. Frais de dépréciation. 7. Tous frais d'exploitation et de dépréciation (postes 5+6). 8. Revenu net, moins paiements supplémentaires (postes 4-7). 9. Paiements supplémentaires.	(mi 2,213,226; 383,478 +130,729 2,727,433 1,119,089 174,069 1,293,158 1,434,275 13,806	2,811,949   434,553   +353,493   3,599,995   1,225,441   196,271   1,421,712   2,178,283   10,356	2,778,343 433,722 +237,625 3,449,690 1,292,578 212,346 1,504,924 1,944,786 5,131
Revenu net, moins paiements supplémentaires (postes 4-7)      Paiements supplémentaires.      Revenu net des cultivateurs provenant de l'exploitation agricole (postes 8+9)	1,434,27	75 )6	75 2,178,283 10,356

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Y compris la valeur locative (estimative) des maisons de ferme et les paiements supplémentaires faits en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.